



Questions d'actualité

DU PORTE-PAROLAT

du lundi 24 août 2015 - de la part de Stéphane Le Foll

TRANSITION ENERGETIQUE – PROJETS D'ENERGIE SOLAIRE

A l'occasion d'un déplacement jeudi 20 août en Isère sur le thème de la transition énergétique, le Président de la République a annoncé avec Ségolène Royal le doublement de la puissance autorisée pour l'appel d'offres solaire « CRE3 », soit 400 MW supplémentaires concentrés sur le déploiement d'installations au sol. Lancé en septembre 2014 par la ministre de l'Ecologie, le troisième appel d'offres pour des installations photovoltaïques au sol ou sur toiture de grande taille (plus de 250 kWc) portait sur une capacité de 400 MW. Les offres déposées le 1er juin 2015 ont fait apparaître : - **une très forte souscription pour les lots de centrales au sol** : près de 2 000 MW ont été déposés, pour 200 MW de puissance appelée ; - **des prix très bas proposés par les candidats** : pour la première fois, ces prix sont comparables aux prix d'achat de l'électricité éolienne. **Afin de tenir compte de ce potentiel, les volumes des lots de centrales aux sols sont augmentés.** Ce sont ainsi 400 MW supplémentaires qui seront sélectionnés, soit quarante à soixante projets. Alors que la loi de transition énergétique pour la croissance verte vient d'être promulguée, l'objectif est d'accélérer le développement de projets photovoltaïques compétitifs et respectueux de l'environnement : en application du cahier des charges, seules les implantations qui ne consomment pas de terres agricoles sont permises, et les réhabilitations de sites pollués, dégradés ou déjà artificialisés sont fortement valorisées. **Les résultats seront annoncés dans les prochaines semaines.** Les projets auront ensuite un délai de deux ans pour être mis en service.

AGRICULTURE – ALIMENTATION ANIMALE

Dans le contexte de difficultés traversées par les filières d'élevage et en particulier la filière porcine, Stéphane LE FOLL a réuni jeudi 20 août des représentants de l'ensemble du secteur de l'industrie de l'alimentation animale. L'alimentation animale représente aujourd'hui le principal poste de dépense pour certaines productions et notamment la production porcine (au moins 60% du coût de production d'un porc aujourd'hui est lié au poste de l'alimentation). Au cours d'une discussion très riche, le Ministre a tenu à remercier le secteur pour les délais de paiement accordés aux éleveurs afin de tenir compte de leurs difficultés actuelles de trésorerie. Il les a d'ailleurs fortement encouragés à s'impliquer dans la mise en œuvre du plan de soutien à l'élevage présenté par le gouvernement le 22 juillet dernier au sein des cellules d'urgence pour apporter leur expertise dans l'examen des dossiers individuels. La volatilité des matières premières liée aux aléas climatiques et à la forte concurrence mondiale place aujourd'hui les éleveurs dans un environnement économique instable qui impose de repenser en profondeur la nature des relations commerciales entre tous les acteurs des filières. **Le Ministre se félicite des propositions faites par les entreprises du secteur de l'alimentation animale en termes de contractualisation et de sécurisation du prix des aliments au travers de nouveaux contrats commerciaux innovants (contrats long terme, à prix fixe, pluri annuels...) qui permettent aux éleveurs d'être moins exposés à la fluctuation des cours des matières premières.** Les représentants du secteur de l'alimentation animale ont confirmé au Ministre leur vif intérêt pour participer et faire des propositions le 27 août lors de la table ronde consacrée à la rénovation des relations commerciales dans la filière porcine.

SYRIE : PALMYRE

La France condamne la destruction par Daech du temple de Baalshamin, l'un des trésors de la cité antique de Palmyre classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les destructions commises par Daech contre des sites historiques et religieux majeurs en Syrie et en Irak confirment la volonté du groupe terroriste d'anéantir la diversité culturelle plurimillénaire du Moyen-Orient. La France est engagée en faveur de sa préservation

BIELORUSSIE

La France se réjouit de la libération de six prisonniers en Biélorussie, en particulier de Nikolaï Statkevitch, Nikolaï Diedok et Igor Olinievitch. **Il s'agit d'un pas important pour l'amélioration des relations avec la Biélorussie. Nous attendons des autorités biélorusses qu'elles poursuivent sur cette voie.**

VENEZUELA : ACCIDENT AERIEN DE MARACAIBO

Dix ans après la catastrophe aérienne qui, le 16 août 2005 dans l'est du Venezuela, coûta la vie à 162 personnes dont 151 de nos compatriotes originaires de Martinique, nous nous associons aux hommages rendus aux victimes de cette tragédie. Une délégation de parents et proches des victimes venus de Martinique a été accueillie à Maracaibo le 21 août par notre ambassade au Venezuela. Nos compatriotes se sont rendus sur les lieux de l'accident, à Machiques, où ils ont déposé une gerbe devant la stèle érigée à la mémoire des disparus. Une cérémonie a également été organisée le 22 août au cimetière de Maracaibo. Les autorités vénézuéliennes, représentées par le maire de Machiques et par des responsables du gouvernorat de l'État du Zulia, ont reçu la délégation française et lui ont fait part de leur solidarité.

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84

Questions d'actualité, c'est : du lundi au vendredi, un maximum d'informations sur l'ensemble de l'action gouvernementale. En complément de l'Essentiel.